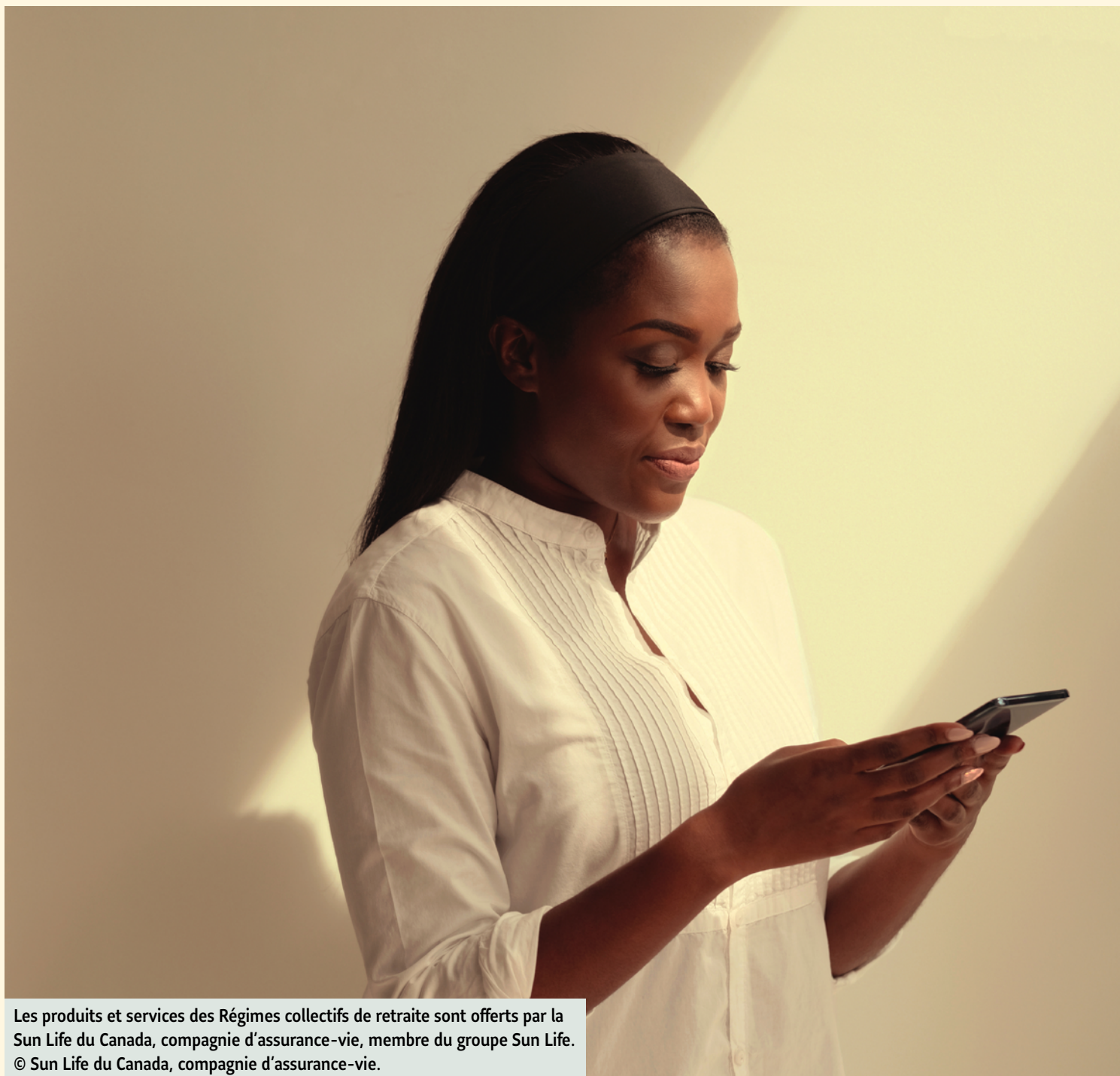


REER/CELI

Un régime de conservation de l'effectif
abordable destiné à vos employés



Les produits et services des Régimes collectifs de retraite sont offerts par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Sun Life.
© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie.

— MON ÉPARGNE —
SunAvantage^{MD}

L'épargne collective

**un avantage concurrentiel pour
votre entreprise**



En tant que propriétaire d'une petite entreprise, vous savez à quel point il est important d'attirer et de conserver les bons employés. Vous savez également que c'est plus facile à dire qu'à faire.

Un dossier de rémunération concurrentiel et d'autres avantages peuvent jouer un rôle important dans le maintien de la satisfaction des employés, mais les coûts demeurent une préoccupation.

mon épargne : Voilà une solution abordable à laquelle vous pourriez songer. Ce régime peut offrir à vos employés un moyen d'épargner pour l'avenir à la fois simple et avantageux sur le plan fiscal.

Vos employés profitent d'un programme d'épargne commode et utile, tandis que vous obtenez un avantage concurrentiel important qui vous permet d'attirer des employés talentueux et de les conserver.

mon épargne peut convenir à votre entreprise

mon épargne est conçu pour les entreprises comme la vôtre. Il offre à vos employés des possibilités d'épargne fiscalement avantageuses ainsi que la simplicité, le service et le soutien dont vous avez besoin pour faire en sorte de perdre le moins de temps possible à assurer la gestion du régime.

Voici les caractéristiques principales qui font du régime un ajout attrayant au programme global d'avantages que vous offrez à vos employés.

Une solution abordable

L'employeur n'a pas à payer de frais pour la mise en place de **mon épargne** et les frais de gestion du régime sont intégrés aux frais de gestion de chaque option de placement.

mon épargne exige des cotisations patronales complémentaires égales à 100 % des cotisations du participant. Toutefois, vous pouvez appliquer un maximum aux cotisations patronales (en dollars ou en pourcentage du salaire). Cela aidera les participants à atteindre leurs objectifs d'épargne.

Une gestion administrative sans tracas

La gestion administrative du régime est entièrement assurée par la Sun Life, de la tenue des registres en passant par la communication de l'information et la gouvernance des placements; la part qui est à votre charge est donc minime. Vous profitez également du soutien que la Sun Life offre à vos employés pendant les années où ils épargnent ainsi qu'à la retraite – par l'entremise du Centre de service à la clientèle et du site Web des Services aux participants.

Pour vous garantir une gestion administrative simplifiée :

- Nous envoyons un dossier de bienvenue aux employés qui adhèrent au régime.
- Nous créons un dossier de gestion et de placement pour chaque participant et nous en assurons la maintenance.
- Nous fournissons aux participants un accès aux renseignements sur le régime, 24 heures sur 24.
- Nous répondons à toutes les questions de vos employés au sujet du régime.

- Nous fournissons les relevés annuels à tous les participants et leur envoyons par la poste deux reçus de cotisation au REER par année.
- Nous présentons aux participants les options qui s'offrent à eux lorsqu'ils cessent de travailler pour vous.
- Nous déclarons à l'Agence du revenu du Canada tous les paiements versés aux participants du régime, ainsi que tous les paiements versés par ceux-ci.

De plus, nous vous offrons :

- Une **expérience entièrement numérique**, y compris la nouvelle **Centrale des demandes**, accessible à partir du site des promoteurs. Vous pourrez l'utiliser pour : soumettre des formulaires d'adhésion; modifier les données non financières des participants; communiquer avec l'équipe des opérations; suivre en temps réel la progression de vos demandes.
- Le [Centre de ressources des promoteurs](#) : Ce centre de formation et de communication est conçu pour vous aider à soutenir le mieux-être financier des participants de votre régime. Vous y trouverez tout ce qu'il vous faut pour les guider dans leur parcours.

Et bien plus encore. Le régime **mon épargne** vous permet de perdre moins de temps à vous occuper de la gestion du régime et de vous concentrer sur la croissance de votre entreprise.

Votre rôle est simple.

Tout ce que vous avez à faire, c'est de :

1. vous assurer que vos employés disposent des renseignements particuliers concernant les caractéristiques de votre régime lorsque vous leur présentez le régime, et que les employés embauchés par la suite reçoivent ces mêmes renseignements;
2. transmettre les cotisations liées aux comptes des participants du régime.

Deux régimes à l'abri de l'impôt

Un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) collectif et un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) collectif

mon épargne comprend un REER collectif et un CELI collectif. Ces comptes constituent pour vos employés des moyens très efficaces d'épargner pour des objectifs à court et à long terme.

- Le REER collectif permet de verser des cotisations par retenues salariales avant impôt; ainsi les employés profitent d'un avantage fiscal immédiat chaque fois qu'ils cotisent au régime. Les revenus de placement et les cotisations étant entièrement à l'abri de l'impôt jusqu'à leur retrait, il n'y a pas de meilleur moyen d'épargner pour la retraite.
- Le CELI collectif est un instrument d'épargne à usages multiples dans lequel tous les revenus de placement sont à l'abri de l'impôt. Les sommes retirées du CELI n'étant pas imposables, ce compte peut être un excellent moyen d'épargner pour des objectifs à court et à long terme.

La simplicité du REER collectif et du CELI collectif fait en sorte que vos employés comprennent facilement la valeur de ces régimes d'épargne, et vous garantit une gestion sans tracas.



Des frais concurrentiels et un accès aux meilleurs gestionnaires de placements

mon épargne propose une gamme de placements soigneusement étudiée comprenant des options actives et passives de qualité. Conformément à l'engagement de la Sun Life envers la durabilité, le choix des gestionnaires de fonds et des options de placement comprend un examen des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Les frais pour le produit de 1 200 \$ seront annulés pour les 3 premières années et chaque année par la suite lorsque les cotisations annuelles atteignent au moins 15 000 \$. Les promoteurs pourront toujours décider de la formule de cotisation et mettre en place une cotisation maximale de l'employeur. La nouvelle exigence relative aux cotisations complémentaires de l'employeur aidera les participants à atteindre leurs objectifs de retraite. De plus, elle aidera les promoteurs à atteindre facilement les exigences minimales en matière de cotisations, les exonérant des frais annuels par le fait même.

De plus, tous les fonds présentent des frais de gestion de placements normalisés qui sont généralement inférieurs aux frais imputés aux épargnants individuels pour des options comparables; il s'agit d'un avantage supplémentaire pour inciter les participants à épargner grâce au régime.



Aperçu des options de placement de mon épargne

Catégorie d'actif	Fonds offert par la Sun Life	Frais de gestion
Fonds axés sur une date d'échéance	Fonds distinct Granite Retraite Sun Life	1,90 %
	Fonds distinct Granite 2030 Sun Life	1,90 %
	Fonds distinct Granite 2035 Sun Life	1,90 %
	Fonds distinct Granite 2040 Sun Life	1,90 %
	Fonds distinct Granite 2045 Sun Life	1,90 %
	Fonds distinct Granite 2050 Sun Life	1,90 %
	Fonds distinct Granite 2055 Sun Life	1,90 %
	Fonds distinct Granite 2060 Sun Life	1,90 %
	Fonds distinct Granite 2065 Sun Life	1,90 %
	Fonds distinct Repère 2030 Sun Life	1,95 %
Fonds garantis	Fonds garanti 1 an Sun Life	s.o.
	Fonds garanti 3 ans Sun Life	s.o.
	Fonds garanti 5 ans Sun Life	s.o.
	Compte à intérêt quotidien garanti Sun Life	s.o.
Fonds de titres à revenu fixe	Fonds distinct d'obligations multistratégie Sun Life	1,80 %
	Fonds distinct indiciel d'obligations canadiennes BlackRock	1,50 %
Fonds d'actions canadiennes	Fonds distinct d'actions canadiennes multistratégie Sun Life	1,75 %
	Fonds distinct indice composé S&P/TSX BlackRock	1,50 %
Fonds d'actions mondiales	Fonds indiciel d'actions mondiales BlackRock	1,70 %
	Fonds distinct d'actions mondiales multistratégie Sun Life	2,00 %
Fonds d'actions internationales	Fonds distinct indiciel d'actions EAEO BlackRock	1,70 %
Fonds d'actions américaines	Fonds distinct indiciel d'actions américaines BlackRock	1,50 %
Fonds d'actifs réels	Fonds distinct d'actifs réels multistratégie Sun Life	2,10 %
Spécialité	Fonds distinct indice MSCI ACWI islamique BlackRock	1,70 %

Soutien aux promoteurs de régime chaque fois que vous en avez besoin

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin de soutien supplémentaire pour la gestion de votre régime, votre conseiller en régimes collectifs se fera un plaisir de vous aider.

Vous aussi pouvez effectuer des opérations, générer des rapports et rechercher des renseignements sur le régime dans un environnement libre-service, n'importe quand et en toute sécurité, sur le [site Web des services aux promoteurs](#).



Un outil de conservation de l'effectif abordable

Voici **mon épargne** pour votre entreprise.

mon épargne représente une excellente occasion d'obtenir un avantage concurrentiel. Appelez votre conseiller en régimes collectifs dès aujourd'hui pour découvrir à quel point il est facile d'offrir le régime à vos employés.

La vie est plus
radieuse sous
le soleil

